



Avis d'attribution
Procédure Adaptée
Accord-cadre de Fournitures

AT 2022-19

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **Ville de Bergerac**.
Correspondant : Elora FAUJANET, Assistante administrative Commande Publique,
19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 –
Télécopieur : 05 53 74 66 08 Courriel : efaujanet@bergerac.fr,
Adresse internet : <https://www.bergerac.fr>, Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet de l'accord-cadre : Fourniture de consommables informatiques

Type de procédure : Procédure Adaptée

Critères d'attribution : *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.*

- Prix : 65 %
- Délais de livraison : 20 %
- Recyclage consommables usagés : 10 %
- Commande et suivi livraison par extranet : 5 %

La société **PRINTERREA**, 1 impasse des forts, 28500 CHERISY est déclarée attributaire de l'accord-cadre pour un montant maximum annuel de 40 000,00 € HT.

Durée de l'accord-cadre : La durée de l'accord-cadre est de 1 an à compter du 1^{er} janvier 2023. L'accord-cadre est reconductible de manière tacite, 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

Date d'attribution de l'accord-cadre : Le 21 décembre 2022

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 –

Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) :

- *soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.*
- *soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 19 janvier 2023

Les documents communicables de l'accord-cadre sont disponibles auprès de Elora FAUJANET – 05 53 74 65 81